SECTION CONSULAIRE DE FRANCE A DJIBOUTI

BD DU MARECHAL LYAUTEY BP 75
DJIBOUTI

Téléphone : (253) 21 35 25 03

le 15/04/2019

Objet : PROCES VERBAL DU 1ER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2019/2020

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 10/04/2019 à l'adresse suivante :

La section consulaire de l'Ambassade de France à Djibouti

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. Christophe GUILHOU, Chef de poste ou son représentant, Président
- M. Jean MEUNIER, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Vice-président
- M. Bruno DELL 'AQUILA, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. Vincent SADEQUE, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire

Membre désigné :

- M. Romuald ROUCHON, Chef de poste ou son représentant, Consul
- M. Jean-Pierre PASQUIOU, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur
- M. Christophe ROCHE, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, SNUIPP/SEUNSA
- M. Louis ESTIENNE, représentant de Mme Francine MEYER, Conseiller culturel
- Mme Coralie DURAND, Autre, Parent d'élève, invitée
- M. Eric FUENTES, Directeur de primaire du Lycée Français de Djibouti,
- Mme Ferouze BOURHAN AREF, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), ADFE
- Mme Kadra ABDI DOUKSIEH, Parent d'élève, invitée
- Mme Karine FOURTHON, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, SNES
- M. Rachid KAMCHAT, Directeur de l'école de la Nativité,

Experts :

- Mme Ana GRAILLAT, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le président ouvre la séance à 15h. Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil, et leur présente l'ordre du jour:

- Le résumé des travaux de la commission nationale des bourses du 13 et 14 décembre 2018,
- Le déroulement des travaux de la première période de campagne des bourses scolaires 2019/2020,
- Les instructions relatives à la campagne,
- Le nombre de dossiers reçus.
- L'examen des dossiers individuels.

Après avoir présenté chaque point de l'ordre du jour, le président indique au conseil quel est le cadre budgétaire, et l'enveloppe limitative allouée au poste lors du dialogue de gestion en amont de la commission locale des bourses scolaires :

Le président termine par le rappel du principe de confidentialité à observer par tous les membres de la commission locale des bourses scolaires, et son importance. Il insiste particulièrement, en soulignant la taille réduite du territoire et l'impact du manquement au principe de confidentialité conformément au point 5.3.4.3 de l'instruction.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Le conseil consulaire en commission locale des bourses scolaires a examiné, pour cette première période, 155 dossiers, dont 10 premières demandes et 145 renouvellements.

L'examen des dossiers étant terminé, le Président lève la séance à 17h 05